

États financiers de

**Association forestière de l'Abitibi-
Témiscamingue inc.**

31 mars 2017

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

31 mars 2017

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1-2
État des résultats	3
État de l'évolution des actifs nets	4
Bilan	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7-11
Renseignements complémentaires	12-17

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil d'administration de
Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc., qui comprennent le bilan au 31 mars 2017 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Association tire ses produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pouvaient devoir être apportés aux montants des produits de cotisations membres, de ventes d'arbres, de dons et commandites et d'abonnements, de ventes de publicité et de ventes de produits, de l'excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 mars 2017 et 31 mars 2016, de l'actif à court terme au 31 mars 2017 et au 31 mars 2016 et des actifs nets aux 1er avril 2015, 31 mars 2016 et 31 mars 2017. Nous avons par conséquent exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2016 en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Deloitte SENCRL/ SRL ¹

Le 13 septembre 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A118014

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Fonctionnement (annexe A)	148 091	129 763
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	227 813	275 627
Couvert boréal (annexe C)	62 873	72 572
Programmes éducatifs (annexe D)	72 103	61 020
Colloque - Congrès (annexe E)	78 577	62 661
Autres activités (annexe F)	101 400	280 097
	690 857	881 740
Charges		
Fonctionnement (annexe A)	211 630	241 118
Parc-Aventure Joannès (annexe B)	243 517	208 854
Couvert boréal (annexe C)	73 691	90 467
Programmes éducatifs (annexe D)	100 276	88 905
Colloque - Congrès (annexe E)	53 150	43 435
Autres Activités (annexe F)	86 195	129 085
	768 459	801 864
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(77 602)	79 876

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État de l'évolution des actifs nets

Exercice terminé le 31 mars 2017

	Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles \$	Investis en immobilisations corporelles \$	Non affectés \$	Total 2017 \$	Total 2016 \$
Solde au début	10 000	288 739	196 349	495 088	415 212
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	-	(22 056)	(55 546)	(77 602)	79 876
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 000)	26 186	(16 186)	-	-
Remboursement en capital de la dette à long terme	-	6 350	(6 350)	-	-
	(10 000)	10 480	(78 082)	(77 602)	79 876
Solde à la fin	-	299 219	118 267	417 486	495 088

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Bilan

au 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Encaisse	121 459	173 898
Subventions à recevoir	53 929	79 950
Débiteurs	29 728	24 057
Stocks	17 537	26 500
Charges payées d'avance	6 157	7 107
	228 810	311 512
Immobilisations corporelles (note 3)	449 333	476 880
	678 143	788 392
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	34 611	12 928
Sommes dues à l'État	32 281	39 650
Produits reportés - Autres projets (note 5)	43 651	52 585
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	28 377	31 977
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	-	6 350
	138 920	143 490
Produits reportés - Arbre en Arbre (note 6)	121 737	149 814
	260 657	293 304
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations corporelles	299 219	288 739
Réserve pour améliorations d'immobilisations corporelles	-	10 000
Actifs nets non affectés	118 267	196 349
	417 486	495 088
	678 143	788 392

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

_____, administrateur

_____, administrateur

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2017

	2017	2016
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(77 602)	79 876
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 677)	(31 977)
Amortissement des produits reportés - Autres projets	(46 084)	(90 602)
Amortissement des immobilisations corporelles	53 733	54 469
	(101 630)	11 766
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	44 577	50 447
	(57 053)	62 213
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(26 186)	-
Activités de financement		
Encaissement de produits reportés - Autres projets	37 150	44 699
Remboursement de la dette à long terme	(6 350)	(12 500)
	30 800	32 199
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(52 439)	94 412
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	173 898	79 486
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	121 459	173 898

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2017

1. Description de l'Association

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc. (« l'Association »), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec*, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a comme mandat de former, d'éduquer et de sensibiliser le public sur la conservation de la ressource forestière.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde peut fluctuer entre le disponible et le découvert.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La méthode du coût moyen est utilisée dans le calcul du coût. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Association devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Par la suite, tous les instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement, à l'exception des instruments financiers suivants :

- a) Les placements en actions non cotées, lesquels sont évalués au coût, diminué pour tenir compte de la dépréciation, le cas échéant;
- b) Les placements en actions cotées ainsi que les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible, lesquels sont évalués à la juste valeur à la date de clôture. La juste valeur des actions cotées est établie à partir du dernier cours de clôture et le cours de la juste valeur reçu de la contrepartie bancaire tient lieu de juste valeur pour des instruments financiers dérivés.

Les intérêts gagnés sur les placements à court terme et les obligations, les dividendes reçus sur les actions non cotées, les gains et pertes non réalisés sur les actions cotées ainsi que les gains et pertes réalisés à la vente de placements à court terme et d'obligations sont inclus dans les produits de l'état des résultats.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués à la juste valeur après leur comptabilisation initiale sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêt.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2017

2. Méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, l'Association comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'elle observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Classification des actifs financiers

Valeur comptable

Encaisse
Débiteurs

Coût après amortissement
Coût après amortissement

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Immeuble - siège social	Linéaire	30 ans
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	Dégressif	5 %
Jeux D'Arbre en Arbre	Linéaire	10 ans
Matériel D'Arbre en Arbre	Linéaire	5 ans
Équipement et ameublement de bureau	Dégressif	20 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Association, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle est comptabilisé en charges dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut pas faire l'objet de reprises par la suite.

Constatation des produits

L'Association applique la méthode de report pour comptabiliser les produits. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés au même rythme que l'amortissement de ces immobilisations corporelles. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2017

3. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortis- sement cumulé \$	2017 Valeur comptable nette \$	2016 Valeur comptable nette \$
Terrain	19 895	-	19 895	19 895
Immeuble - siège social	201 062	65 529	135 533	115 612
Immeuble - Parc-Aventure Joannès	216 373	125 175	91 198	95 998
Stationnement - Parc-Aventure Joannès	24 468	6 624	17 844	18 783
Jeux D'Arbre en Arbre	336 123	159 659	176 464	210 077
Matériel D'Arbre en Arbre	28 663	27 230	1 433	7 166
Équipement et ameublement de bureau	53 218	49 843	3 375	4 219
Matériel roulant	24 223	21 299	2 924	4 177
Matériel informatique	17 868	17 201	667	953
	921 893	472 560	449 333	476 880

4. Emprunt bancaire

L'Association dispose d'une marge de crédit autorisée de 25 000 \$ renouvelable annuellement, portant intérêts au taux préférentiel plus 1,50 % et garantie par les débiteurs. Le taux préférentiel au 31 mars 2017 est de 2,70 %.

5. Produits reportés - Autres projets

	Solde au début \$	Montants encaissés durant l'exercice \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Réseau d'observation faunique	6 501	-	-	6 501
Parc-Aventure Joannès	-	3 695	-	3 695
Cotisations des membres	13 444	8 547	13 444	8 547
Pacte rural	1 385	-	1 385	-
Couvert boréal	754	755	754	755
Camp des profs	4 500	4 500	4 500	4 500
Ventes d'arbres	2 153	3 001	2 153	3 001
Mois de l'Arbre et des Forêts	7 000	7 020	7 000	7 020
Projet carte de l'Abitibi-Témiscamingue	4 498	-	4 498	-
Programmes éducatifs	-	2 460	-	2 460
Raid Aventure Joannès	12 350	3 172	12 350	3 172
Rendez-vous des ressources naturelles	-	1 000	-	1 000
Autres activités	-	3 000	-	3 000
	52 585	37 150	46 084	43 651

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2017

6. Produits reportés - Arbre en Arbre

	Solde au début \$	Montants constatés à titre de produits durant l'exercice \$	Solde à la fin \$
Subventions pour jeux Arbre en Arbre			
Développement économique du Canada	73 959	12 500	61 459
Ville de Rouyn-Noranda - volet II	29 583	5 000	24 583
Ministre du Tourisme	44 375	7 500	36 875
Association Touristique de l'Abitibi- Témiscamingue	14 792	2 500	12 292
	<u>162 709</u>	<u>27 500</u>	<u>135 209</u>
Subventions pour matériel Arbre en Arbre			
Association Touristique de l'Abitibi-Témiscamingue	1 925	1 925	-
Conférence des élus de l'Abitibi-Témiscamingue	1 375	1 375	-
	<u>3 300</u>	<u>3 300</u>	<u>-</u>
Subventions pour rénovations bâtiment			
Développement économique du Canada	15 782	877	14 905
	<u>181 791</u>	<u>31 677</u>	<u>150 114</u>
Portion à court terme des produits reportés - Arbre en Arbre	(31 977)		(28 377)
	<u>149 814</u>		<u>121 737</u>

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Notes complémentaires

31 mars 2017

7. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances. Deux clients importants représentent environ 72 % du total des débiteurs au 31 mars 2017 (deux clients représentaient 55 % des débiteurs au 31 mars 2016).

Risque de taux d'intérêts

L'Association est assujettie au risque de taux d'intérêts dépendant de la fluctuation du taux préférentiel, car son emprunt bancaire est à taux variable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Association surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2017, le principal passif financier de l'Association était les créanciers et charges à payer.

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Fonctionnement - Annexe A

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Cotisations entreprises forestières	26 228	20 190
Cotisations membres	19 169	21 210
Revenus de location	22 320	32 200
Services professionnels	37 718	9 752
Ventes de produits	4 033	3 878
Coin de la carte	17 317	13 667
Ventes d'arbres	19 514	27 279
Revenus de transport	443	492
Dons et commandites	1 349	1 095
	148 091	129 763
Charges		
Salaires et avantages sociaux	78 018	112 923
Services professionnels	10 185	15 721
Dépenses d'automobiles et de déplacement	8 096	5 286
Achat de cartes	17 893	9 840
Achat de produits - autres	6 076	5 458
Achat d'arbres	6 928	7 796
Inscriptions	1 379	906
Services extérieurs	11 179	13 752
Publicité	1 766	1 490
Télécommunications	6 526	6 624
Taxes et permis	8 330	8 266
Frais de bureau et cotisations à des organismes	4 816	5 333
Assurances	6 992	5 071
Électricité et chauffage	12 292	10 434
Matériel et équipement	14 932	11 897
Mauvaises créances	149	3 009
Intérêts sur la dette à long terme	77	558
Frais bancaires	2 727	2 704
Frais de transport	2 545	2 502
Location	2 919	3 520
Amortissements des immobilisations corporelles	7 805	8 028
	211 630	241 118
Excédent des charges sur les produits	(63 539)	(111 355)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Parc-Aventure Joannès - Annexe B

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Entrées d'Arbre en Arbre	96 141	107 324
Autres subventions	37 888	78 688
Contributions pour le Parc	21 256	27 254
Commandites et dons	197	177
Entrées Parc	11 518	10 855
Ventes de produits	1 924	1 761
Revenus de location	2 146	4 379
Raid Aventure Joannès	35 043	36 189
Services professionnels	21 700	9 000
	227 813	275 627
Charges		
Salaires et avantages sociaux	104 780	75 939
Frais Arbre en Arbre - redevances	16 872	12 051
Matériel et équipement	9 516	10 226
Services extérieurs	7 114	8 813
Télécommunications et frais de bureau	3 843	3 619
Imprimerie	1 200	1 704
Publicité	7 526	10 655
Frais d'intérêts et bancaires	1 009	1 375
Assurances	15 250	16 777
Taxes et permis	1 307	1 458
Électricité et chauffage	4 300	4 041
Services professionnels	1 202	702
Frais de déplacement	2 967	1 518
Frais d'inscriptions	604	875
Achat de produits	1 490	1 167
Amortissement des immobilisations corporelles	45 928	46 441
Raid Aventure Joannès	18 609	11 493
	243 517	208 854
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges	(15 704)	66 773

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Couvert boréal - Annexe C

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Subvention Patrimoine canadien	-	1 974
Ventes de publicité	15 485	19 120
Abonnements	2 422	3 059
Ventes de produits	566	894
Services professionnels	44 400	47 525
	62 873	72 572
Charges		
Salaires et avantages sociaux	33 140	49 234
Services professionnels	15 940	16 960
Imprimerie	17 775	17 695
Publicité	1 417	1 317
Services extérieurs	1 000	1 000
Matériel, fournitures et dépenses de bureau	3 092	2 938
Frais d'inscriptions	765	750
Frais de déplacement	524	545
Frais bancaires	38	28
	73 691	90 467
Excédent des charges sur les produits	(10 818)	(17 895)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Programmes éducatifs - Annexe D

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Autres subventions	24 048	12 620
Commandites et dons	3 000	-
Écoles et groupes	1 500	1 900
Services professionnels	39 536	42 200
Baie Gillies	4 019	4 300
	72 103	61 020
Charges		
Salaires et avantages sociaux	84 148	77 946
Frais de transport et de déplacement	8 524	3 821
Publicité	906	551
Imprimerie	1 485	1 846
Matériel	329	441
Créances douteuses	865	-
Baie Gillies	4 019	4 300
	100 276	88 905
Excédent des charges sur les produits	(28 173)	(27 885)

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Colloque - Congrès - Annexe E

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Autres subventions	20 115	-
Commandites	23 374	22 021
Inscriptions	24 588	21 134
Services professionnels	10 500	19 506
	78 577	62 661
Charges		
Salaires et avantages sociaux	26 096	15 290
Services professionnels et extérieurs	7 266	8 735
Hôtellerie	15 420	14 503
Frais de transport et de déplacement	543	1 912
Matériel et imprimerie	2 573	2 807
Publicité	1 036	150
Créances douteuses	115	-
Frais de bureau et de télécommunications	101	38
	53 150	43 435
Excédent des produits sur les charges	25 427	19 226

Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue inc.

Renseignements complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2017

Autres Activités - Annexe F

	2017	2016
	\$	\$
Produits		
Autres subventions	500	14 500
Commanditaires	9 900	87 872
Inscriptions et autres	2 622	8 708
Services professionnels	74 620	162 537
Ventes de produits	13 758	6 480
	101 400	280 097
Charges		
Salaires et avantages sociaux	57 335	42 053
Services professionnels et extérieurs	804	6 669
Frais de transport et de déplacement	1 900	15 331
Publicité	4 580	22 365
Hôtellerie	7 141	9 171
Imprimerie et autres	9 301	20 686
Matériel	3 697	6 482
Créances douteuses	1 437	-
Location	-	5 755
Assurances	-	573
	86 195	129 085
Excédent des produits sur les charges	15 205	151 012